

Déviations et pont sur la Loire : Gergoliens et Dionysiens, ne nous laissons pas abuser par les contre-vérités de M. Doligé !

>> La déviation, ce n'est pas que du goudron ; et le pont, ce n'est pas qu'un pont

C'est : + de carrières (la Ligérienne : 60 ha à Férolles à doubler, 62ha à Mardié + autres : 2 tentatives avortées)

C'est : + de supermarchés qui tuent notre commerce de proximité (déjà un SUPER U à Sandillon...)

C'est : + de zones industrielles qui vont affaiblir encore celle de Jargeau trop enclavée

C'est : + de zones logistiques (le logisticien DERET a depuis longtemps démarché des exploitants agricoles)

C'est donc : encore + de camions de proximité (qui passeront aussi dans nos rues)

C'est aussi : + de camions de transit international, actuellement marginal (le poison le plus dangereux)

C'est la fin de notre campagne riante

C'est la triste banlieue qui investit nos villages... Et, en "malus" :

C'est plus d'impôts pour nous et nos enfants : + de 106 millions d'€ d'endettement sur 30 ans !

>> La déviation, ce n'est pas la fin des nuisances subies dont on peut se plaindre

Ces nuisances subsisteraient dans de grandes proportions : elles sont celles de tout bourg moderne riche d'activités commerciales (Jargeau) ou surtout industrielles (Saint-Denis). Activités qui se sont fixées en raison même de la présence d'un franchissement du fleuve.

Elles sont inhérentes à un mode de vie contemporain auquel nous avons progressivement consenti... Et qu'il nous revient de faire évoluer pour restaurer plus de qualité de vie.

>> La déviation, ce serait le sacrifice inutile de la plus belle nature et le gâchis de votre cadre de vie... au seul profit de transporteurs routiers exogènes

Menacé : le plus beau des paysages naturels de la Loire orléanaise. Menacées : de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages fragiles classées à l'Annexe 1 ("liste rouge" de la CEE). Des Castors ; des Odonates (libellules : 24 espèces) ; des Chiroptères (Chauves-souris) etc.

En contrepartie : des convois routiers **nouveaux** de 44 tonnes venus de loin et cherchant à économiser les péages de l'A19, de l'A10 et de l'A71 ainsi que la traversée chargée d'Orléans !

>> Le pont de Mardié ne se fera pas : exigeons donc du Conseil général la mise en œuvre immédiate d'alternatives pour réduire les nuisances à court terme

L'Étude d'Incidence Environnementale des N.O. l'a dit : le passage à l'emplacement prévu n'est **pas envisageable**. Les députés européens de tous partis l'ont confirmé : ce serait une **violation inadmissible** de NATURA 2000. Concrètement, ce serait un **gâchis démesuré** sur tous les plans, au regard d'une utilité publique déjà non prouvée, et qui disparaît avec la baisse des trafics.

Navettes ULYS La Source/Saint-Denis*, remise en service de trains Orléans/Châteauneuf/Sully, passerelle piétons/cyclistes latérale au pont actuel, voire même passage "en trémie" de la D921 sous la D960, etc. : autant d'alternatives "douces" qu'il est possible de mettre en œuvre très vite ou à court terme, très peu coûteuses au regard d'une déviation et d'un pont destructeurs.



* Actuellement, combien d'ULYS directs Saint-Denis-de-l'Hôtel/La Source pour les **déplacements domicile-travail** ? **Zéro !!!** Un seul aller seulement en période scolaire, les jours scolaires, à l'heure scolaire !

« Sur l'aspect environnemental qui reste au cœur des préoccupations de notre Assemblée départementale, le développement des transports en commun est un moyen efficace de ralentir les effets néfastes de la pollution automobile. » (Eric Doligé sur le site D'ULYS)... **Allez comprendre !**

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr/index.html> **Contact :** le-castor-enerve@orange.fr